

Dispositif canicule

Pour votre sécurité, faites vous recenser

Chaque année, à l'approche de l'été, la ville d'Orly active un plan local en cas de canicule. Celui-ci comprend des informations auprès du public via le magazine Orly Notre Ville et le site Internet www.mairie-orly.fr, la mise en place d'une cellule de coordination, le recensement des personnes vulnérables ainsi qu'un dispositif de veille le week-end.

Les personnes isolées ou vulnérables sont invitées à se faire recenser :

- **En ligne**, en remplissant le formulaire en ligne juste ici. (
<https://www.espace-citoyens.net/orly/espace-citoyens/Demande/NouvelleDemande/SOCIAL/GFCAN>
)
- **Par téléphone**, au 01 48 90 21 33.

En cas de nécessité, les personnes recensées sont susceptibles d'être contactées. Une intervention au domicile d'une personne recensée pourrait également être réalisée.